

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-principal

Bon P^s

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : — **Pédagogie** : La 100^e conférence des instituteurs de Montréal. — Du choix des livres, 9^e article (suite). — Enseignement par l'aspect. — Rapports des inspecteurs d'écoles (glanures). — Rapport du surintendant de l'Instruction publique (suite et fin). — **Partie Pratique** : Instruction religieuse. — Langue française : Grammaire et orthographe — Invention et Rédaction. — Mathématiques : Arithmétique et Algèbre. — Langue Anglaise. — Premiers principes de tenue de livres. — **Divers** : Bulletin des sommaires. — Variétés. — Aux communautés religieuses. — Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

La 100^{ième} conférence des instituteurs de Montréal

Cette fête pédagogique a été très belle, digne du corps enseignant canadien. Nous avons suivi avec un véritable bonheur toutes les parties du programme qu'on avait tracé à cette occasion. S. G. Mgr. Fabre assistait à la séance du soir, jeudi, le 24 janvier. L'honorable M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, a été présent aux trois séances de l'Association et a prodigué ses encouragements aux instituteurs. Notre confrère du *Journal de l'Instruction publique* publiera un compte-rendu détaillé du centenaire que nous reproduirons en entier. Voilà pourquoi nous ne jugeons pas à propos d'entrer dans les détails de cette démonstration.

C.-J. M.

Du choix des livres

Neuvième article

(Suite)

Comme je l'ai dit dans mon précédent article, l'intuition doit jouer le principal rôle dans l'enseignement de l'arithmétique.

Il faut faire voir et toucher à l'enfant des objets sensibles pour lui inculquer la notion du nombre et des quantités.

Les hommes d'école sont fort partagés sur la manière de procéder avec les débutants. Les uns prétendent qu'il faut commencer par la théorie, les autres, par la pratique. Quant à moi, qui ai essayé les deux systèmes, jé n'hésite pas à dire que le second est de beaucoup préférable au premier.

En effet, à quoi bon fatiguer et ennuyer les enfants avec des définitions abstraites ou des démonstrations qu'ils ne sauraient comprendre ? Il vaut mieux, selon moi, les occuper, sous forme d'amusements, à opérer sur des quantités concrètes, leur en faire trouver le nombre et la valeur. Voilà pourquoi la pratique doit accompagner la théorie, sinon la précéder. Les maîtres habiles savent toujours associer et combiner ces deux choses pour le plus grand avantage de leurs élèves.

Jé ne suis pas empirique ni partisan de ceux qui s'attachent aux vieilles routines,

mais je ne saurais nier que les bons maîtres qui nous enseignaient l'arithmétique il y a cinquante ans, bien que la plupart d'entre eux ignorassent le nom même de la science pédagogique, réussissaient à former de bons arithméticiens, des comptables experts. Ceux qui avaient le plus de succès étaient les instituteurs anglais ou irlandais, dont un grand nombre avaient puisé leurs connaissances en Europe. Aussi nos Canadiens leur confiaient-ils l'instruction de ceux de leurs enfants qu'ils destinaient aux affaires.

Dans ces écoles, outre les exercices de la langue anglaise, on ne s'occupait que de trois branches : l'arithmétique, la tenue des livres et la calligraphie. On appliquait sans le savoir la méthode Jacotôt. L'élève était presque complètement livré à lui-même. On lui mettait entre les mains un traité d'arithmétique fort bien fait, soit *Thompson, Guff, The Tutors Assistant* ou autres, lesquels étaient remplis d'une foule de problèmes pratiques et compliqués, contenant les réponses, et on le laissait se débrouiller comme il le pouvait. Chaque fois qu'il était embarrassé, il allait trouver le maître qui lui indiquait la marche à suivre pour arriver à une bonne solution. Chaque problème correct était soigneusement copié au propre dans un beau cahier. Il n'était jamais question du pourquoi, ni de la raison des choses. A force de s'exercer à faire des problèmes quelquefois difficiles et de les copier, les élèves bien doués parvenaient à apprendre parfaitement leur arithmétique, mais aussi plusieurs perdaient-ils complètement leur temps.

La couleur de l'encre avait aussi son importance. J'ai connu un ancien instituteur dont l'école a été en grande vogue, qui n'a dû sa réputation qu'à l'encre bleue pour faire écrire les problèmes et à la rouge pour le réglage. Les certificats qu'il délivrait aux élèves qui avaient suivi son cours étaient ainsi conçus : *Mr. X is a good scholar. He writes a good*

hand and can calculate well. C'était là tout le bagage scientifique que l'on exigeait. Plusieurs de ces gradués, à bon marché, ont très bien réussi dans le monde, et un grand nombre ont occupé dans les affaires un rang distingué. Mais depuis lors les choses ont changé. Aujourd'hui, on comprend qu'il ne suffit pas de savoir, derrière un comptoir aligner des chiffres, les écrire proprement dans un livre pour être un homme d'affaires instruit.

Il faut de plus connaître l'histoire du Canada, celle des Etats-Unis et celle de l'Europe, savoir la géographie locale et celle des pays avec lesquels nous sommes en relations commerciales. Car les hommes qui, par leur talent, leur bonne conduite, leur économie, leur énergie, réussissent dans le commerce peuvent être appelés plus tard à jouer un rôle important dans l'administration des affaires publiques de leur pays.

Plusieurs de nos marchands, qui ont commencé dans des conditions bien humbles, sont arrivés à la fortune et ont occupé les plus hautes positions civiques et politiques du Canada. Inutile de nommer ici les Thibeaudeau, les Garneau, les Hamel, les Shebyn, et tant d'autres que le lecteur a déjà reconnus.

Jusqu'à la fondation des écoles normales, en 1857, l'arithmétique avait été très négligée dans nos écoles canadiennes. On en était encore à l'ancien système, c'est-à-dire que l'on attendait que l'enfant sût bien lire couramment, écrire lisiblement pour commencer à lui enseigner cette branche si importante ce qui, avec les méthodes défectueuses que l'on employait alors, prenait deux ou trois ans.

On commençait d'abord à enseigner à l'enfant à compter les nombres abstraits, à faire les chiffres, et ensuite on lui mettait entre les mains l'arithmétique de Bouthillier dont on lui faisait apprendre par cœur les définitions, en commençant par la numération. On

lui faisait copier sur son ardoise les exercices de son livre, accompagnés de quelques explications qui n'étaient comprises que par les élèves les plus intelligents. Ceux-ci, après avoir fait pendant des semaines et des mois ce travail ennuyeux et abrutissant, finissaient par comprendre, et les différentes opérations de l'addition, de la soustraction, etc., etc. passaient toutes par la même filière et étaient finalement apprises.

Une fois les écoles normales fondées, les choses changèrent complètement de face, du moins pour ceux qui avaient l'avantage de suivre les cours de ces utiles institutions. La récitation servile des leçons dans toutes les branches fut abandonnée, pour faire place à un enseignement plus logique, plus pratique, plus rationnel, plus conforme aux lois de la psychologie.

Tout en enseignant aux *élèves-maîtres* les branches du programme officiel, leurs professeurs s'appliquaient à les persuader que, pour être bon instituteur, il faut mettre en pratique ce grand axiome pédagogique :

“ Faire comprendre et ensuite apprendre.”

Aussi, les élèves-maîtres, formés dans de si avantageuses conditions, se sont-ils distingués dans l'enseignement, et plusieurs d'entre eux ont obtenu les plus brillants succès.

Je demande au lecteur de me pardonner cette digression sur mes réminiscences du passé, mais j'ose espérer que les jeunes instituteurs pourront peut-être les lire avec quelque intérêt et en tirer un certain avantage.

Grâce aux progrès de la science pédagogique, aux bons ouvrages que nous avons aujourd'hui, nos écoles canadiennes peuvent rivaliser avec les écoles anglaises pour l'enseignement de l'arithmétique. Les élèves de nos écoles normales l'enseignent aussi bien qu'on peut le désirer. Les nombreux sujets qu'ils envoient à nos bureaux d'examina-

teurs, et qui obtiennent toujours leur diplôme, en sont une preuve évidente.

Faut-il mettre entre les mains des élèves un manuel quelconque pour enseigner efficacement l'arithmétique ?

Pour les commençants, c'est un luxe dont ils peuvent très bien se passer, car si l'on suit la marche que j'ai précédemment indiquée, on commencera à enseigner cette branche à l'enfant dès son entrée à l'école, avant même qu'il sache lire, mais pour les élèves plus avancées, un bon traité d'arithmétique est indispensable.

Quel auteur choisira-t-on ?

Pour les écoles françaises, j'en connais deux qui méritent d'être également recommandés. Celui de Toussaint et celui des Frères des Ecoles chrétiennes. Ces deux ouvrages sont, l'un et l'autre, parfaitement adaptés aux besoins de notre pays, et peuvent, entre les mains d'un bon maître, servir de guide à tout élève qui désire se livrer à n'importe quel genre de comptabilité.

J.-B. CLOUTIER.

Enseignement par l'aspect

Un procédé qui a beaucoup de succès en France, c'est : *la leçon accompagnée de projections*. Une société a même été formée pour vulgariser cet enseignement : *la Société d'enseignement par l'aspect*, fondée en 1880, par M. Serrurier, directeur d'une des grandes écoles du Havre. Ceux qui désireraient, au Canada, faire l'essai de ce procédé, n'ont qu'à s'adresser à M. G. Serrurier, directeur d'écoles, au Havre, France.

C.-J. M.

**Rapports de MM. les inspecteurs
d'écoles 1892-93**

GLANURES

(Suite.)

Plusieurs obstacles principaux entravent le progrès dans les écoles de mon district. Les voici : la difficulté d'avoir des institutrices, le changement presque à tous les ans, je pourrais dire tous les ans, du titulaire de l'école, et le manque d'assiduité. Ce dernier obstacle a une excuse cependant. La plus grande partie de mon district d'inspection est formée de jeunes municipalités situées dans les Laurentides; souvent on a placé les maisons d'école dans un endroit peu convenable pour les besoins du moment, mais cependant central pour plus tard en comptant sur l'avancement de la colonisation. Alors les enfants ont de grandes distances à parcourir pour se rendre à l'école, et durant la plus grande partie de l'hiver, ces élèves ne peuvent pas assister à la classe.

Les travaux des champs enlèvent, à la fin de l'année, les élèves les plus vieux et par

conséquent les plus avancés : ce qui est une chose bien regrettable et propre à décourager les titulaires des écoles.

J. O. THIBAUT, *St-Jean Deschailons.*

Le plus gros traitement payé aux instituteurs d'écoles élémentaires pour une année scolaire de huit mois a été de \$280, et le plus petit de \$104. Les municipalités en général ont adopté la règle d'ouvrir les écoles le 1er septembre, et de les fermer avant le 1er juillet, donnant ainsi aux élèves et à leurs instituteurs une vacance durant les mois les plus chauds de l'année. Les commissaires d'écoles de plusieurs municipalités demeurent cependant attachés à l'ancienne coutume de diviser l'année en deux termes de quatre mois chacun, celui de l'été et celui de l'hiver; mais dans presque tous les cas le même instituteur est employé et engagé à l'année, c'est-à-dire pour enseigner pendant le nombre de mois que l'école doit être en opération chaque année. Les instructions enjoignant aux instituteurs de ne contracter aucun engagement sans un contrat par écrit ne sont pas très généralement observées.

WM THOMPSON, *Coaticooke.*

Rapport de l'honorable G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique

(suite et fin)

Voici maintenant les tableaux indiquant le nombre des instituteurs et des institutrices et les traitements qui leur ont été accordés.

RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES
RELIGIEUX.

Membres du clergé catholiques.....	448
Religieux.....	606
Religieuses.....	2,282
Total.....	3,336

RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES LAÏCS.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES	Brevetés et non brevetés.	Nombre.	Total des traite- ments.	Moyenne des traite- ments.
			\$ cts.	\$ cts.
Instituteurs laïcs dans les écoles catholiques :				
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		58	13,456 00	232 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		13	2,886 00	222 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		173	82,531 00	477 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		40	10,640 00	266 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	99			
do d'un bureau d'examineurs.....	132			
Non brevetés.....	53			
Instituteurs laïcs dans les écoles protestantes :				
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés.....		36	23,076 00	641 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		3	1,476 00	492 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		64	50,304 00	786 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		8	4,904 00	613 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	36			
do d'un bureau d'examineurs.....	67			
Non brevetés.....	8			
Institutrices laïques dans les écoles catholiques :				
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		3,024	320,544 00	106 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées.....		871	78,390 00	90 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		254	35,560 00	140 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées.....		75	6,000 00	80 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	202			
do d'un bureau d'examineurs.....	3,076			
Non brevetées.....	946			
Institutrices laïques dans les écoles protestantes :				
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		884	163,540 00	185 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées.....		65	8,905 00	137 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		172	52,460 00	305 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées.....		8	9,032 00	1,129 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	428			
do d'un bureau d'examineurs.....	628			
Non brevetées.....	73			
	5,748	5,748	\$ 863,704 00	150 00
Professeurs laïcs enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales.....	308			
Grand total des professeurs laïcs.....	6,056			

La subvention aux écoles publiques est, depuis plusieurs années, de \$160,000, avec une réduction de cinq pour cent en faveur des écoles catholiques des sourds-muets et des aveugles.

La subvention ainsi réduite n'excède pas celle qui était accordée aux écoles publiques il y a vingt ans. Cependant le nombre des écoles et celui des élèves ont augmenté d'une manière considérable depuis 1874, et un grand nombre de municipalités nouvelles ont été érigées. Il en résulte que la part de chaque municipalité et de chaque école, dans la subvention, est beaucoup moindre qu'elle n'était il y a vingt ans, et que, dans un grand nombre de cas, cette diminution nuit au progrès de l'instruction publique.

Je demande, en conséquence, que la subvention accordée aux écoles publiques soit élevée au chiffre de \$200,000.00.

* *

Il existe deux fonds de pensions pour le soutien des fonctionnaires retirés de l'enseignement, soit pour cause d'âge ou pour cause de maladie grave.

Le plus ancien fonds fut établi en 1856. Il est soutenu par une subvention législative annuelle de huit mille piastres, distribuée à 147 pensionnaires en proportion du nombre d'années pendant lesquelles ils ont enseigné et pour lesquelles ils ont payé une contribution annuelle volontaire de quatre piastres. Ce fonds disparaîtra avec le dernier des pensionnaires actuels. Depuis 1880, aucun nouveau fonctionnaire n'a été admis à contribuer à ce fonds.

Le nouveau fonds de pensions fut établi en 1880, par un acte de la législature de Québec. La contribution à ce fonds est obligatoire pour les institutrices et les instituteurs laïcs munis d'un brevet de capacité.

Pour avoir droit à une pension sur ce fonds, il faut avoir atteint l'âge de 56 ans. Cependant le fonctionnaire moins âgé peut obtenir une pension après dix ans de service,

s'il est dans l'impossibilité complète d'enseigner pour cause de maladie.

Ce fonds a un revenu capital, accumulé depuis 1880, de \$178,184.04; ce capital ne peut être employé au paiement des pensions, il est déposé entre les mains du Trésorier de la province et porte intérêt à cinq pour cent.

Le revenu de ce fonds, disponible pour le paiement des pensions, dans lequel tombe l'intérêt que je viens de mentionner, s'est élevé, cette année, à la somme de \$30,309.11, et la dépense a été de \$33,011.58, laissant un déficit de \$2,701.87.

Pour combler ce déficit, il a fallu prendre sur les surplus accumulés de 1887 à 1891, pendant la période où les pensions étaient en moins grand nombre qu'elles ne le sont aujourd'hui. Ces surplus n'appartiennent pas au capital. Ils avaient atteint, en 1891, la somme totale de \$25,513.86, depuis ils ont dû rencontrer le déficit de 1892, la somme de \$1,666.08; celui de 1893, la somme de \$3,042.82, et enfin, celui de la présente année, au montant de \$2,701.87. Il n'y a plus que \$18,102.79 dans ce fonds de réserve.

Trois cent soixante et seize pensionnaires ont participé à ce fonds, pendant l'année scolaire terminée le 30 juin dernier. Le montant des pensions qu'ils ont reçues est de \$32,751.23.

Ce fonds de pensions est administré avec beaucoup d'économie par une commission composée en partie d'instituteurs, dont les dépenses d'administration ont été, cette année, de \$258.75.

Il est bien regrettable que les revenus de ce fonds ne soient pas plus considérables et ne soient guère susceptibles d'augmentation. Il me semble que la subvention de mille piastres que la Législature de Québec accorde à ce fonds devrait être augmentée de manière à faire disparaître les déficits qui ont existé depuis trois ans et à préserver pour l'avenir le surplus de \$18,102.79 qui est disponible pour le paiement des pensions.

Le tableau suivant indique le nombre des pensionnaires, le montant et la moyenne des pensions qu'ils ont reçues :

PENSIONNAIRES.	Nombre.	Total des pensions.	Moyenne des pensions.
Agés de 56 ans et au-dessus.....	132	\$ cts. 22,442 20	\$ cts. 170 01
“ moins de 56 ans.....	232	9,138 39	39 39
Veuves de fonctionnaires.....	12	1,170 64	97 55
Totaux.....	376	32,751 23	87 10
Hommes.....	83	18,169 94	218 91
Femmes.....	281	13,410 65	47 72
Veuves.....	12	1,170 64	97 55
Totaux.....	376	32,751 23	87 10

Des conférences pédagogiques pour les instituteurs protestants ont été tenues, dans la première semaine du mois de juillet 1893, à trois endroits différents : Lennoxville, Cowansville et Inverness. Elles étaient sous la direction du Principal de l'école normale McGill et du Secrétaire anglais du département de l'instruction publique.

Les conférenciers dont les noms suivent y ont pris part : à Lennoxville, M. G.-W. Parmelee, B. A., et M. R.-J. Hewton, M. A. ; à Cowansville, Révd E.-J. Rexford, B. A., M. J.-M. Harper et Révd M. Taylor, inspecteur d'écoles ; à Inverness, le professeur Kneeland, M. A., et M. J. Parker, B. A., inspecteur d'écoles. L'on a d'autant plus apprécié les services du Révd M. Rexford qu'il n'était pas tenu d'assister à ces conférences.

Elles ont duré une semaine et elles ont été régulièrement suivies par 192 instituteurs et institutrices. Ce nombre, quoiqu'un peu moindre que celui des années précédentes, peut être considéré comme satisfaisant, vu que plusieurs d'entre eux avaient déjà suivi ces conférences pendant les trois années requises pour obtenir un certificat, vu aussi les dépenses qu'ils doivent encourir pour assister à ces conférences, à la fin d'une longue année de travaux scolaires.

L'on estime, d'une manière approximative, à trente-cinq pour cent le nombre des institutrices et des instituteurs protestants qui jusqu'à présent ont suivi ces conférences et qui n'avaient aucunes connaissances pédagogiques.

À Lennoxville, les beaux édifices du collège Bishop ont été généreusement mis à la

disposition des instituteurs et des institutrices qui y ont été reçus en payant simplement le coût de leur nourriture.

* * *

Le bureau central des examinateurs protestants a fait le rapport suivant :

CANDIDATS

Hommes.....	38
Femmes.....	275
	313
Pour le brevet d'académie, 1ère classe.....	1
“ “ 2e classe.....	10
Pour le brevet d'école modèle, 1ère classe....	1
“ “ 2e classe.....	98
Pour le brevet d'école élémentaire, 1ère classe.....	8
Pour le brevet d'école élémentaire, 2e classe.	195
	313
Candidats pour le brevet d'école élémentaire qui ont subi leur examen sur le français, l'algèbre et la géométrie, en addition au cours ordinaire.....	136
Candidats pour le brevet d'école élémentaire qui n'avaient manqué que deux matières dans les examens antérieurs...	34
Candidats qui n'ont obtenu aucun brevet.	47
Brevets accordés :	
Pour académie, 1ère classe.....	1
“ “ 2e classe.....	4
Pour école modèle, 1ère classe.....	1
“ “ 2e classe.....	49
Pour école élémentaire, 1ère classe.....	8
“ “ 2e “	119
“ “ 3e “	56
“ “ 4e “	28
	313

Candidats pour le brevet d'école modèle qui n'ont obtenu qu'un brevet d'école élémentaire.....	33
Candidats pour le brevet d'académie qui n'ont qu'un brevet d'école élémentaire.	2
Candidat pour le brevet d'académie qui n'a obtenu qu'un brevet d'école modèle.....	1

* * *

Les procès-verbaux des comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique se trouvent à l'appendice numéro VII de ce rapport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

PARTIE PRATIQUE

Instruction religieuse

EXPLICATION DU CATÉCHISME

(La réponse qui suit appartient à la leçon qui a été publiée dans le dernier numéro de *l'Enseignement primaire.*)

Q. Dieu a-t-il donné à chacun de nous un ange gardien ?

R. Oui, Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien pour nous préserver du *mal* et nous aider à être de bons chrétiens.

—Le mot *mal* désigne ici le péché qui est le plus grand de tous les maux, mais il signifie aussi les maladies et les accidents qui peuvent nous atteindre dans notre corps et que souvent les anges gardiens éloignent de nous.

Dieu sans aucun doute n'a pas besoin du ministère des anges pour nous préserver et nous défendre puisqu'il est tout puissant, mais il lui plaît de confier ce soin à ses anges.

CHAPITRE CINQUIÈME

DE NOS PREMIERS PARENTS ET DE LEUR CHUTE

Q. Quels furent le premier homme et la première femme que Dieu créa ?

R. Le premier homme et la première femme que Dieu *créa* furent Adam et Eve, *nos premiers parents.*

—Dieu créa Adam le sixième jour ; l'âme d'Adam et l'âme d'Eve furent créées de la même manière mais leur corps fut formé d'une façon différente. Dieu forma le corps d'Adam avec un peu de terre et le corps d'Eve avec une côte d'Adam. Bien que Dieu se soit servi d'un peu de terre pour faire le corps d'Adam et d'une côte d'Adam pour former le corps d'Eve, nous disons cependant que Dieu les *créa*, d'abord parce qu'il fit leur âme de rien, puis parce qu'au paravant il avait fait de rien la terre dont il se servit. Nous disons qu'Adam et Eve sont nos *premiers parents* parce qu'Adam est le père et Eve la mère de tous les hommes.

Q. Est-ce que nous descendons tous d'Adam et d'Eve ?

R. Oui nous *descendons* tous d'Adam et d'Eve et par conséquent nous sommes tous frères.

— Nous *descendons* d'Adam et d'Eve signifie que nous sommes les enfants d'Adam et d'Eve.

ED. LASFARGUE, *Ptre.*

Langue française

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

I

DICTÉE

L'h muette

REMARQUE.—La lettre *h* est muette quand elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle suivante et permet la *liaison*.

L'habit, les habitants.—L'heure, les heureux.—L'héritage, les héritiers.—L'histoire, les historiens.—L'homme, les humains.—L'honneur, les honneurs.—L'humilité, les humbles.—L'hymne, les hymnes.—L'huile, les huileries.—L'huis, les huissiers.—L'horticulture, les horticulteurs.—L'hôpital, les hospices.—L'hivernage.—Les histrions.—L'hébreu, les hébraïsants.

II

L'ADJECTIF

Les indigents n'ont pas de vastes demeures. — *Un vieillard compatissant a secouru cette vieille infirme.* — *Mon cheval et ma voiture sont à renouveler.* — *Mes paroissiens, disait un bon curé, sont tous fidèles à leurs devoirs, au temps pascal.* — *Cet ambassadeur représente son souverain, et comme tel, sa personne est sacrée.* — Le Sauveur a prié pour ses ennemis. — *Ce fermier a douze vaches, quatre chevaux et trois paires de bœufs.* — Le grand gouverneur Frontenac a administré la Nouvelle-France durant dix-neuf ans. — Le St-Laurent aboutit à l'océan Atlantique, après un cours de sept cent cinquante milles environ. *Tout bon chrétien, à l'exemple de son divin Maître, prie pour ses ennemis.* — *En ce misérable monde, nul bien n'est parfait.* — *Au ciel, aucun mal n'entrera.* — *Ces bonnes gens ont tout perdu dans le premier incendie.* — *Son trésor ne lui sert de rien.*

QUESTIONS GRAMMATICALES. — *Qu'est-ce que l'adjectif ?* Un mot ajouté au substantif pour exprimer les qualités qui lui conviennent ou les manières d'être sous lesquelles on le considère. — *Il y a donc plusieurs sortes d'adjectifs ?* Oui, on distingue tout d'abord des adjectifs qualificatifs et des adjectifs déterminatifs. — *Définissez les adjectifs qualificatifs.* Ce sont tous ceux qui désignent des qualités physiques ou réelles existant dans les êtres. — *Et les adjectifs déterminatifs ?* Ce sont ceux qui désignent non des qualités physiques, mais les différents aspects sous lesquels l'esprit considère un mot. — *Ces deux sortes d'adjectifs ne comprennent-elles pas diverses espèces ?* Il n'y a qu'une seule espèce de qualificatifs, mais il y a quatre espèces d'adjectifs déterminatifs qui sont : les adjectifs possessifs, démonstratifs, numériques et indéfinis. — *Définissez chacune de ces quatre espèces.* — *Donnez-en des exemples pris dans la dictée.*

ANALYSE GRAMMATICALE. — Analyser tous les adjectifs qualificatifs contenus dans la dictée.

III

DICTÉE

LA RADE D'ALGER

La rade d'Alger est l'une des plus belles que l'on puisse contempler, surtout le soir, vers le coucher du soleil. Cette courbe harmonieuse où la mer vient dormir, ces magnifiques collines qui lui servent de ceinture et sur les flancs desquelles sont échelonnées de blanches villas entourées de bosquets, la chaîne des montagnes de la Kabylie, dont les sommets lointains lui forment une couronne d'azur, cette belle mer bleue sillonnée de navires qui viennent apporter à la blanche ville des corsaires les produits de la civilisation, ce mélange de barbares et d'Européens qui se coudoient partout, tout cet ensemble fait d'Alger une des villes les plus originales et les plus intéressantes du monde. Mais ce qui fait surtout l'incomparable beauté de cette ville, c'est qu'elle est presque toujours inondée de lumière. Le soleil est le grand artiste qui l'orne, la décore et la fait resplendir. Sans doute, il y a pendant l'hiver, de temps en temps, des jours de pluie, et ces pluies sont même abondantes. Mais elles ne durent jamais longtemps ; le soleil finit toujours par percer les nuages, et dès qu'il paraît tout sourit, s'embellit et se transfigure. Ses rayons mettent au cœur plus de gaieté que les vins les plus généreux. Une heure après un orage, qui paraît un déluge, vous sortez et vous n'en voyez plus trace ; je me trompe, les palmiers sont plus verts, les oranges plus brillantes, les amandiers et les églantiers plus fleuris et la lumière plus limpide.

A.-B. ROUTHIER,

(A travers l'Espagne.)

EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES. — *Alger* : qu'est-ce qu'Alger ? Montrez sur la carte. Dites le rôle d'Alger dans l'histoire avant 1830. Ville de pirates. Conquise par la France depuis cette époque. — *Que l'on puisse* : quel verbe ? *pouvoir*. A quel mode ? *subjonctif*. Conjuguez le présent de l'Indic.

Je peux ou *je puis*, *tu peux*, *peut*, *pouvons*, *pouvez*, *peuvent*. Différence entre *je peux* et *je puis*? *Je peux* marque qu'on est capable; *je puis* marque qu'on est libre ou autorisé.

—La mer vient dormir? que signifie cette expression? c'est une figure du calme de la mer; ce calme est comparé au sommeil.—*Servent*: conjuguez et épelez le prés. de l'indic. : *sers, sers, sert, servons, servez, servent*. Conjuguez au même temps le verbe *serrer*: *sérre, serres, serre, serrons, serrez, serrent*.—*Echelonnées*: justifiez l'orthographe de ce mot. Participe passé, auxiliaire être, accord avec le sujet *blanches villas*.—*Kabylie*: Région montagneuse au sud de l'Algérie. Les habitants de cette région s'appellent Kabyles.—*Viennent*: quel est le passé déterminé? *Je vins, vins, vint, vîmes, vîntes, vinrent*. Quels sont les verbes qui prennent cette forme? Ceux en *enir*: *venir, tenir* et leurs composés. Comment fait l'imparf. du subj.? *insse, insses, int, inssions, inssiez, inssent*.—*Corsaires*: Expliquez ce mot: *Pirates, voleurs en mer*.—*Barbares*: peuples de la côte nord de l'Afrique depuis Tunis jusqu'au Maroc. On dit aussi *Berberes*. Ce pays se nommait autrefois *Barbarie* ou *Berberie*. Dans l'antiquité il se nommait *Mauritanie*, d'où est venu le nom de *Moures* donné aussi aux mêmes peuples.—*Coudoient*: Infinitif de ce verbe? *Coudoyer*. Quand change-t-on l'y en i? Devant un e muet: *Coudoie, coudoierai*.—*Tout cet ensemble*: que résume l'auteur dans cette expression? Toute l'énumération précédente: *Cette courbe harmonieuse..... ces magnifiques collines..... la chaîne des montagnes..... cette belle mer bleu..... ce mélange.....*—*Inondée*: Comment est formé ce mot? de *in* qui signifie *dans* et de *onde, eau*. Que signifie-t-il au sens propre? *couvert d'eau, dans l'eau*. Quelle figure est ici? La lumière comparée à l'eau.—*qui l'orne, la décore et la fait resplendir*: Nature de cette proposition? C'est une *incidente déterminative*: elle se rattache (par le pron. conj. *qui*) au mot *artiste* attribut de la principale, pour le *déterminer*.—*dès qu'il paraît*: Nature de cette proposition? *Incidente explicative*: elle se rattache aux verbes attributifs de la principale (*sourit, s'embellit, se transfigure*) par la locution conj. *dès que*, elle explique la circonstance de temps.

INVENTION ET RÉDACTION

I

Composer trois phrases et dans chacune d'elles faire entrer un nom de personne et un nom de chose.

Ex.: *La montre de papa* est belle.—*La voiture du charretier* est brisée.—*Le champ du voisin* est bien cultivé.

II

RÉDACTION

Sujet: *La coquetterie*

PLAN: Est-ce un défaut?—Dites ce qui a valu à votre amie Lucienne la réputation d'une petite fille coquette.

Développement

On est coquet quand on aime trop la parure, quand on veut toujours avoir de beaux habits, de belles chaussures, quand on veut toujours être habillé à la dernière mode. C'est là un défaut qu'il faut bien se garder de prendre et dont on doit se corriger si on l'a. Sans doute, il faut être propre, avoir des habits et des souliers bien brossés, la figure débarbouillée et les cheveux peignés, mais il est mal de ne songer qu'à se parer, et d'être fier parce qu'on a de plus beaux habits que les autres.

C'est comme cela que fait Lucienne, l'une de mes petites camarades; elle pleure quand sa maman ne lui donne pas une belle robe et quand elle vient à l'école, on sent l'odeur de la pommade qu'elle a mise dans ses cheveux. Que lui arrivera-t-il quand elle sera grande, si elle ne se corrige pas? Sa coquetterie peut être la cause de sa ruine et de celle de sa famille. C'est du moins ce qui est à craindre.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

1° Partager \$859 entre Antoine et Bernard de manière que Antoine ait \$59 de plus que Bernard.

Solution :

Donnez à Antoine les \$59 qu'il doit avoir de plus que Bernard ; il restera alors $\$859 - \$59 = \$800$ à partager également entre les deux — $800 \div 2 = 400$. Antoine ayant déjà reçu \$59, il a maintenant $\$59 + 400 = \459 et Bernard a \$400.

2° Ce problème peut être exprimé de la manière suivante : la somme de deux nombres est 859 ; leur différence est 59 ; quels sont ces deux nombres ?

3° Une personne charitable a partagé sa fortune ainsi qu'il suit : \$929 à l'Hôtel-Dieu ; \$2400 pour l'instruction des enfants pauvres ; \$2000 à la Fabrique de l'église et le reste à 15 membres de sa famille. Sachant que chacun de ceux-ci a reçu \$1400 ; on demande quelle était la fortune totale de cette personne ?

Solution :

$\$929 + \$2400 + 2000 = \$5329$, la somme léguée pour des œuvres de bienfaisance.

$\$1400 \times 15 = \21000 , la somme léguée aux parents.

$\$5329 + \$21000 = \$26329$ la fortune totale.

FRACTIONS

Quarts

Tirez une ligne sur vos ardoises :

Divisez cette ligne en quatre parties égales :

_____ | _____ | _____ | _____

Au-dessous de chaque partie écrivez le nom de cette partie :

_____ | _____ | _____ | _____
un quart un quart un quart un quart

Tirez une autre ligne, divisez-la en

quatre parties égales et écrivez le nom de chaque partie au moyen de chiffres :

_____ | _____ | _____ | _____
 ¼ ¼ ¼ ¼

Combien y a-t-il de quarts dans cette ligne ? Quand on divise une ligne en quatre parties égales quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ? Quand on divise une pomme en quatre parties, quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ? Si je divise une orange également entre quatre élèves quelle partie de l'orange chaque élève recevra-t-il ? Combien y a-t-il de quarts dans une pomme, dans une orange, dans un melon, dans un gallon, dans un pied, dans une piastre ? Combien y a-t-il de quarts dans un objet quelconque ? Quatre. Quand on divise un objet quelconque en quatre parties égales quel nom donne-t-on à chacune de ces parties ? Quand on divise un objet quelconque en quatre parties égales chacune de ces parties est un quart.

Si vous divisez 4 pommes également entre quatre élèves, quelle partie des 4 pommes chaque élève recevra-t-il ? Un quart. Combien de pommes recevra-t-il ? Une. Quel est le quart de 4 pommes ? 1 pomme. Combien y a-t-il de pintes dans un gallon ? 4. Combien de pintes dans un quart de gallon ? 1. Si vous divisez 8 oranges également entre 4 élèves, quelle partie des 8 oranges chaque élève recevra-t-il ? Un quart. Combien d'oranges recevra-t-il ? 2. Quel est donc le quart de 8 oranges ? 2 oranges. Combien de pouces dans un pied ? 12. Combien de pouces dans un quart de pied ? 3. Combien de deniers dans un schelling ? 12. Combien de deniers dans le quart d'un schelling ? 3. Combien de pains dans une douzaine de pains ? Combien de pains dans le quart d'une douzaine ? Combien de mois dans une année ? Combien de mois dans le quart d'une année ? Si je divise 16 cerises également entre quatre élèves quelle partie de tout le nombre chaque élève rece-

vra-t-il ? Le quart. Combien de cerises ? 4. Si je donne à un élève le quart de mes pommes, je lui donnerai une pomme, combien de pommes ai-je ? 4 pommes. Une pomme c'est le quart de combien de pommes ? De 4 p. Si en donnant \$2 aux pauvres, je donne le quart de mon argent, combien d'argent ai-je ? \$8. Deux piastres sont le quart de combien de piastres. Un cultivateur a une clôture à faire, après y avoir travaillé pendant 3 jours il trouve qu'il en a fait le quart, combien de jours aura-t-il travaillé en tout quand l'ouvrage sera terminé ? 12 jours. Trois jours sont le quart de combien de jours ; Quatre sont le quart de quel nombre ? 16. Cinq sont le quart de quel nombre ? 20. Six sont le quart de quel nombre ? 24. Sept sont le quart de quel nombre ? 28. Six piastres sont le quart de mon argent, combien ai-je d'argent ? \$24. Comment trouve-t-on cette réponse ? Dans un objet quelconque il y a quatre quarts ; dans mon argent il doit y avoir quatre quarts ; si un quart de mon argent vaut \$6, deux quarts de mon argent vaudront \$12 ; trois quarts \$18, et quatre quarts \$24. Donnez une règle applicable à ce cas.

RÈGLE.—Quand on a la valeur du quart d'un objet et qu'on desire trouver la valeur de deux quarts, on multiplie la valeur d'un quart par deux,—la valeur de trois quarts, on multiplie la valeur d'un quart par trois,—la valeur de quatre quarts ou de tout l'objet, on multiplie la valeur d'un quart par quatre, etc., etc.

L. W. PERCENTAGE

1° On a reçu \$125 le 18 mars, pour un billet payable le 21 juin ; quel était le montant du billet, le taux étant de 6% ?

Solution :

Du 18 mars au 19 juin, le nombre de jours est de :

$$14 + 30 + 31 + 18 = 93 \text{ jours.}$$

L'escompte de \$1 pour 1 jour à 6% = \$.000 $\frac{1}{3}$.

L'escompte de \$1 pour 93 jours à 6% = \$000 $\frac{1}{3}$ × 93 = \$.0155.

.0155 — $\frac{1}{3}$ de .0155 = \$.0155 — .00021 = .01529, l'escompte de \$1 pour 93 jours.

Pour un billet de \$1, on ne touche, le 18 mars, que \$1 — .01529 = \$.98471.

Le montant du billet est donc égal à autant de fois \$1, que \$.98471 sont contenus de fois dans \$125, c'est-à-dire

$$\frac{125 \cdot 1000}{98471} = \$126.94. \text{---Rég.}$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

(Tous droits réservés)

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Deuxième série de problèmes

La différence entre deux nombres est 18 ; le plus grand des nombres est 3 fois le plus petit ; quels sont les nombres ?

Solution :

Mettons x = le petit nombre

Alors $3x$ = le grand nombre

1° Avec x , $3x$ et 18, la différence entre les deux nombres, nous pouvons former l'équation suivante :

$3x = x + 18$ (Le grand nombre = Le petit nombre + la différence entre les 2 nomb.)

Il y a égalité parfaite entre les 2 membres de cette équation ; si on soustrait un x de chaque membre les restes seront égaux et on aura une nouvelle équation :

$$3x = x + 18$$

Soustrayons un x de chaque membre

$$\frac{x \quad x}{\hline}$$

Ce qui reste forme

l'équation $2x = 18$

et $x = \frac{18}{2} = 9. \text{---Rég.}$

$3x = 3 \times 9 = 27. \text{---Rég.}$

2° Avec x , $3x$ et 18, la différence entre

les deux nombres, on aura pu former l'équation suivante :

$$3x - x = 18 \text{ (Leg. nomb. = le p. nomb.} \\ \text{= la différ. entre les 2} \\ \text{nombres).}$$

c'.-à-d. $2x = 18$
 et $x = \frac{18}{2} = 9$
 $3x = 3 \times 9 = 27$

3° Avec x , $3x$ et 18, la différence entre les deux nombres, on aura pu former l'équation suivante :

$$3x - 18 = x \text{ (Le gr. nomb. - la diff. entre} \\ \text{les 2 nombres = le petit nombre).}$$

Si on soustrait $un\ x$ de chaque membre de cette équation les restes seront égaux et on aura une nouvelle équation

$$\begin{array}{r} 3x - 18 = x \\ \text{Soust. } un\ x \text{ de chaque membre} \quad \underline{x \quad x} \\ \text{Ce qui reste forme l'équation} \quad 2x - 18 = 0 \end{array}$$

Si à chaque membre de cette nouvelle équation on ajoute 18, les sommes seront

$$2x - 18 = 0 \\ \text{Ajout. 18 à chaque membre} \quad \underline{18 \quad 18}$$

$$\text{La somme est l'équa.} \quad 2x - 18 + 18 = 18$$

$$\text{Mais } -18 + 18 = 0;$$

$$\text{donc la nouv. équ.} = 2x = 18$$

$$\text{et} \quad x = \frac{18}{2} = 9$$

$$\text{et} \quad 3x = 3 \times 9 = 27$$

PROBLÈMES À RÉSOUDRE.—1° La différence entre deux nombres est 36; le plus grand des nombres est 4 fois le plus petit; quel sont les nombres ?

2° La différence entre deux nombres est 30; le plus petit est $\frac{1}{3}$ du plus grand; quel sont les nombres ?

3° Un nombre est quatre fois un autre nombre et leur différence est 30, quels sont les nombres ?

4° Joseph a quatre fois autant de pommes que Jean et la différence entre les deux quantités est 15; combien ont-ils de pommes chacun ?

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

THIRTY-EIGHTH LESSON.

POSSESSION.

Montrez votre col et demandez à chaque élève successivement: Whose collar is this? R. It is yours. It is your collar.

Montrez le col de E. Martin et demandez-lui: Whose collar is this? R. It is mine. It is my collar.

Montrez les cols de E. Martin et de J. Giroux et demandez-leur: Whose collars are these? R. They are ours. They are our collars.

Montrez les cols des mêmes élèves et demandez aux autres élèves: Whose collars are these? R. They are E. Martin and J. Giroux's. They are E. Martin and J. Giroux's collars.

Montrez l'encrier de E. Jacques et demandez-lui: Whose inkbottle is this? R. It is mine. It is my inkbottle.

Montrez les encriers de E. Jacques et L. Thomas et demandez-leur: Whose inkbottles are these? R. They are ours. They are our inkbottles.

Montrez les encriers des mêmes élèves et demandez aux autres élèves: Whose inkbottles are these? R. They are E. Jacques, and L. Thomas's. They are E. Jacques and L. Thomas's inkbottles.

Montrez le cahier de J. Gingras et demandez-lui: Whose copy book is this? R. It is mine. It is my copy-book.

Montrez les cahiers de J. Gingras et G. Piuze et demandez-leur: Whose copy-books are these? R. They are ours. They are our copy-books.

Montrez les cahiers des mêmes élèves et demandez aux autres élèves: Whose copy-books are these? R. They are J. Gingras and G. Piuze's. They are J. Gingras and G. Piuze's copy-books.

Montrez le porte-plume de E. Martin et demandez-lui: Whose pen-holder is this? R. It is mine. It is my pen-holder.

Montrez les porte-plume de E. Martin et de J. Giroux et demandez-leur: Whose pen-holders are these? R. They are ours. They are our pen-holders.

Montrez les porte-plume des mêmes élèves et demandez aux autres élèves: Whose pen-holders are these? R. They are E. Martin and J. Giroux's. They are E. Martin and J. Giroux's pen-holders.

Etc., etc., etc.

PREMIERS PRINCIPES DE TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

EXEMPLES DE COMPTES DE PROPRIÉTAIRES.

Deuxième exemple : COMPTE DE CHS. PIGEON.

1. Chs. Pigeon commence avec le capital suivant :

Espèces, (argent).....	\$150
Marchandises.	50
	— \$200
Il doit.....	30

- 2. L'oncle de Chs. Pigeon lui lègue \$300 qu'il place dans son commerce..... 300
- 3. Chs. Pigeon retire pour son usage personnel..... 25
- 4. La perte pendant le courant de l'année est de..... 75

Dr Chs. Pigeon ; Cr

CONTRE LUI		EN SA FAVEUR	
1	30		
3	25	1	200
4	75	2	300
Balance.....	370		
	500		500

Total contre lui \$130. Total en sa faveur \$500.

Crédits..... \$500

Débits..... 130

Balance en sa faveur..... \$370

Cette balance est la valeur du capital que possède le propriétaire aujourd'hui.

EXERCICES SUR LE COMPTE DU PROPRIÉTAIRE

9 Ex. — **1.** C. E. Duprez commence avec un capital en argent, \$75. — **2.** Il retire pour son usage personnel, \$8. — **3.** Il retire pour son usage personnel, \$2. — **4.** Pendant l'année, le gain a été de \$30. — *Quel est le capital du propriétaire à la fin de l'année ?*

10 Ex. — **1.** B. Martin commence avec le capital suivant : argent, \$800 ; 10 barils fleur à \$6, \$60. — **2.** Son père lui donne \$100 qu'il place dans le commerce. — **3.** Il retire pour son usage personnel, \$15. — **4.** La perte pendant l'année a été de \$25. — *Quel est le capital du propriétaire à la fin de l'année ?*

VARIÉTÉS

La *Semaine religieuse* de Québec a commencé dans sa livraison du 19 janvier dernier, une très belle étude sur la vie du vaillant catholique Mallinckrodt, l'un des plus grands hommes d'Etat que l'Allemagne ait produit. Ce travail remarquable est dû à une plume canadienne, croyons-nous.

M. le Dr Beaupré, oculiste distingué de Québec, a publié dernièrement dans l'*Electeur* une série d'articles très bien faits sur l'hygiène de la vue.

On annonce que le Conseil Privé d'Angleterre a renversé la décision rendue par la Cour Suprême du Canada au mois de février dernier sur la question des écoles. Le tribunal a déclaré que le gouvernement fédéral avait le pouvoir de rétablir les écoles catholiques du Manitoba abolies en 1890.

Bulletin des Sommaires

La REVUE CANADIENNE de Montréal est entrée dans sa 32ème année d'existence. Voici le sommaire de la livraison de janvier 1895 : Repos de la Sainte-Famille, d'après B. Ploekhort, *gravure*.—Le beau et son expression dans les arts.—Bethléem, A. Leclair. —Poésie, P. Lemay.—Portrait de M. Lemay, *gravure*.—Le capitaine Maillé, J. Royal.—Portrait de l'honorable M. Royal, *gravure*.—Sainte-Anne et quelques personnages historiques, Fré P. V. Charland.—Sainte-Anne et la Vierge Marie, d'après Karl Muller, *gravure*.—Rome et Jérusalem, A. B. Routhier. —Services rendus par les moines, *gravures*. —Chronique du mois. —Le Stick, vicomte de Merlimont.—A travers les livres.

LE NATURALISTE CANADIEN, sommaire du mois de décembre.—Un mot de l'administration.—L'abbé Provancher (*Suite*).—La formation du Saguenay, P.-H. Dumais (*Suite*).—Une punaise du Far West.—Originalités scientifiques.—Inexactitudes.—Lettre d'un juge de France.—Bibliographie.—Suppl. Traité de Zoologie (*Suite*).

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES—*Organe de la Société des études historiques.*—Pierre-Georges Roy, éditeur-proprétaire, 9, rue Wolfe, Lévis.

Voilà une nouvelle revue canadienne que nous recommandons fortement à nos lecteurs. Succès à M. Roy. Voici le sommaire de la première livraison du *Bulletin* : Prospectus—Notes sur Mgr de l'Auberivière, J. Ed. Roy—Navigation à vapeur sur l'océan, B. Sulte—Pierre du Calvet, J. M. Lemoine—Questions—Notes.

Abonnement \$2.00 par année.

C.-J. M.

Aux communautés religieuses

Nous avons encore quelques exemplaires du *Supplément pédagogique* publié l'année dernière en même temps que l'*Enseignement primaire*. Ce *Supplément* forme une brochure, grand format, de 64 pages, contenant un *Cours de pédagogie* qui pourrait être utile à celles de vos élèves qui se préparent à l'examen du brevet d'institutrice.

On peut se procurer ce travail en s'adressant à C.-J. Magnan, 150, rue Saint-Olivier, Québec. Prix : 30 cts l'unité et \$3.00 la douzaine. ENVOI GRATUIT.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 8 janvier dernier (1895), de détacher de la municipalité de l'Île-Coffin, comté de Gaspé, les lots Nos 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44 et 45, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de la "Grosse-Île", dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1895).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 31 décembre dernier, 1894, de nommer Monsieur Narcisse Perrault, fils, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Alexis, comté de Maskinongé, en remplacement de M. James Armstrong, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 10 janvier dernier (1895), de nommer monsieur Thos.-H. Belton, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Melbourne, comté de Richmond, en remplacement de monsieur Robert Dunbar, décédé.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

PIANOS! PIANOS!

Le plus grand assortiment à Québec de **Pianos** provenant des manufactures Américaines et Canadiennes les plus en renom

HARMONIUMS-ORGUES

pour églises et chapelles à un ou deux claviers, avec ou sans pédale; HARMONIUMS de salon de cinq à six octaves. Instruments de cuivre pour fanfares de Thibouville-Lamy, Paris, France. Instruments de musique de tous genres.

 Accord et réparation de pianos, orgues d'églises, etc., etc., etc.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE

Porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

5, RUE ST-JEAN.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR —•

A notre établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

P. GAUVREAU

LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques. — Livres de prix. — Livres classiques, etc., etc., etc.

Rôle de cotisation — Rôle d'évaluation — Rôle de perception — Livre de Caisse pour municipalité.